

Mesurer l'accueil des demandeurs d'asile

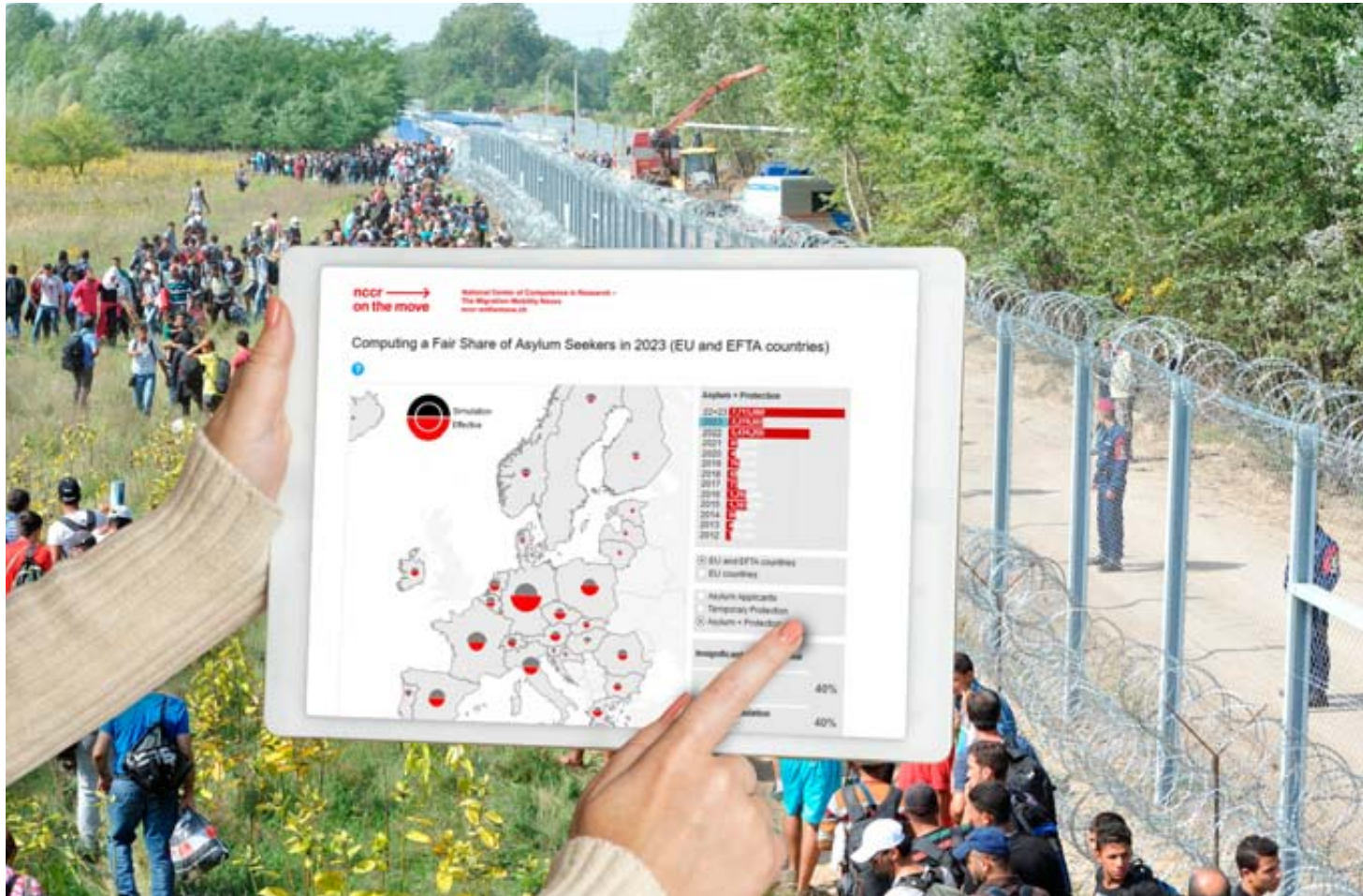
Une équipe de l'Université de Neuchâtel, pilotée par le professeur Etienne Piguet, a mis au point un outil informatique qui permet de mesurer le poids des demandes d'asile.

PAR NICOLAS WILLEMIN

« Notre nouvel outil informatique permet de mener un débat dépassionné sur la politique d'asile et l'accueil des réfugiés. » Etienne Piguet est professeur de géographie des mobilités à l'Université de Neuchâtel. Dans le cadre du pôle de recherche national (PNR) « nccr – on the move » consacré aux études sur la migration et la mobilité, il développe avec son équipe, depuis 2014, un outil informatique qui permet de visualiser le niveau de présence des demandeurs d'asile dans les différents pays européens. Depuis peu, il intègre aussi les bénéficiaires d'un statut de protection temporaire. Une amélioration particulièrement pertinente puisque cela concerne les réfugiés ukrainiens, très représentés dans un certain nombre de pays européens depuis mars 2022.

Plusieurs critères

Cette application, baptisée « Fair Share » et disponible sur le site du PNR, établit, selon plusieurs critères combinables entre eux, « si un pays accueille plus ou moins de personnes qu'il ne le 'devrait' », explique l'Université de Neuchâtel dans un communiqué diffusé mardi. Ces critères, que l'utilisateur peut modifier à sa guise, sont la population, le PIB (la richesse), la taille du pays ou son taux de chômage. Par défaut, l'outil propose la pondération suggérée dans un rapport sur ce sujet de la fondation Mercator sur la politique d'asile, soit 40% pour le PIB ainsi que pour la population et 10% pour le chômage et la surface. Ainsi, si l'on prend en compte la Suisse, on constate qu'en



L'outil « Fair Share » permet de comparer l'effort des pays européens en matière d'asile et de ce que cela représente par rapport à leurs capacités.

PHOTOMONTAGE: FRANÇOIS ALLANOU

2023, notre pays aurait pu accueillir, avec cette pondération, 68 000 demandeurs d'asile et réfugiés avec permis S, alors qu'il n'y en a eu effectivement que 48 000. Soit 30% de moins. Une situation similaire à celle de la France (-40%) ou à celle de l'Italie (-35%).

L'influence des réfugiés ukrainiens

Par contre, des pays comme l'Allemagne (+70%) ou la Pologne (+83%) s'avèrent beaucoup plus accueillants vis-à-vis des personnes déplacées. C'est

aussi le cas de la République tchèque ou de l'Autriche. Mais cette situation, dans les anciens pays de l'Est, est surtout liée aux réfugiés ukrainiens. Si on retire ces derniers des statistiques, la Pologne et la Tchéquie abritent huit à neuf fois moins de demandeurs d'asile qu'ils ne le pourraient. Concernant la Suisse, notre « déficit » d'accueil passerait de 30% à 14% sans les réfugiés avec permis S. Le professeur Etienne Piguet juge que le projet « Fair Share » devient aujourd'hui d'autant plus pertinent que « la Suisse sera désormais associée au

nouveau Pacte européen sur l'asile et devrait en adopter les règles. Et ce pacte envisage précisément de concrétiser un partage des responsabilités d'accueil entre les pays. »

Pour un débat dépassionné

Par ailleurs, ajoute l'universitaire, l'octroi des permis S aux réfugiés ukrainiens, dont la provenance est très différente de celle des demandes d'asile habituelles, rebat les cartes. La nouvelle intégration dans l'outil « Fair Share » de ces bénéficiaires d'un statut de protec-

tion temporaire pourrait ainsi permettre une répartition plus équitable des responsabilités entre les Etats membres, estime-t-il.

Etienne Piguet souhaite que son outil permette de mener un débat dépassionné. « 'Fair Share' entend, modestement, permettre de stimuler un dialogue entre recherche et politique en matière d'asile. » Mais un outil statistique peut-il changer la perception par rapport à la question des réfugiés? « C'est peut-être illusoire, mais c'est une modeste contribution au débat », répond-il.

Le Conseil d'Etat veut protéger le patrimoine

Le Canton a validé deux subventions et en propose une autre pour des projets liés aux monuments et sites.

Le Conseil d'Etat a accordé une subvention définitive d'un montant de 23 269 francs pour les travaux de restauration du « salon mauresque » de la maison sise faubourg de l'Hôpital 29, à Neuchâtel, annonçait-il hier. Ce riche ensemble décoratif réalisé dans un style orientaliste est constitué de décors peints, stucs, lambris sculptés et carreaux de faïence. Il a été aménagé pour Henri Robert-Tissot, négociant et fabricant d'ébauches à Fontainemelon.

Il a aussi accordé une subvention définitive de 150 000 francs à la Ville de Neuchâtel pour les travaux de réhabilitation de l'ancien mur d'enceinte reliant le château à l'ancien cours du Seyon. Cette enceinte protégeant l'extrémité nord de la rue des Moulins depuis le Moyen Age représente l'un des derniers restes des fortifications urbaines de Neuchâtel. Enfin, il a accordé une subvention provisoire d'un montant de 62 274 francs pour les travaux de transformation et réhabilitation du temple des Eplatures à La Chaux-de-Fonds, comprenant la conservation-restauration des décors, menuiseries, des fenêtres et de la rosace. **DMZ**



Ce mur est l'un des derniers restes des fortifications médiévales de Neuchâtel. VVES ANDRÉ

Deux acteurs de l'intégration distingués

Pour 2024, le prix interculturel Salut l'étranger a été décerné au Centre portugais de Neuchâtel et à Carmen Diaz Pumarejo.

« L'autre, l'étranger, qui se cherche et se trouve dans son nouveau lieu de vie, est un maillon indispensable à l'état d'esprit d'ouverture de notre canton », rappelle Brigitte Leitenberg.

Hier au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, la présidente du jury du prix interculturel Salut l'étranger et de la commission pour l'intégration et la cohésion multiculturelle a dévoilé les noms des lauréats de l'édition 2024.

Le Centre portugais de Neuchâtel et Carmen Diaz Pumarejo ont été récompensés lors d'une cérémonie officielle. Le premier reçoit un chèque de 5000 francs, la seconde de 2000 francs.

Une saveur particulière

« C'est une immense fierté, la reconnaissance de plus de 50 ans d'efforts collectifs », relève Delfim Rodrigues (photo Ju-

lien Humbert-Droz), vice-président du Centre portugais. Fondé en 1972, ce lieu a d'abord accueilli ceux qui fuyaient la dictature. « Ce prix a une saveur particulière alors que nous fêtons cette année les 50 ans de la Révolution des œillets. »

« C'est la plus grande communauté étrangère de notre canton. Elle a largement contribué à son essor », rappelle Brigitte Leitenberg. « Le centre

permet aussi à d'autres communautés étrangères et neuchâteloises de s'y retrouver, de s'y former lors de conférences, de s'y informer sur les lois et les devoirs des citoyens pour une compréhension indispensable du fonctionnement de notre canton. »

Une énergie discrète, mais efficace

D'origine colombienne, Carmen Diaz Pumarejo (photo Julien Humbert-Droz) voit, elle, dans ce prix plus qu'une reconnaissance, un message d'espoir. « Je veux dire aux personnes issues de l'immigration comme moi: votre histoire compte, votre parcours est important. Ensemble, nous pouvons construire une société plus ouverte, plus inclusive », lance-t-elle.

« Elle s'est engagée pour inciter et motiver, quels que soient leur pays d'origine, les étrangers et les étrangères à faire l'effort d'apprendre une autre langue, à participer à des activités diverses », dit Brigitte Leitenberg.

« Cette jeune retraitée dynamique a cultivé au quotidien, avec une énergie discrète mais efficace, sa motivation à l'intégration et au bien-être des autres, tant dans la commission sport-culture-loisirs de Peseux qu'au Club alpin ou encore comme bénévole à la Croix-Rouge », ajoute la présidente du jury. Ce dernier, composé de cinq personnes, a sélectionné les lauréats parmi 24 candidatures.

En 30 ans, 73 distinctions Depuis sa création par le Con-

seil d'Etat en 1995, le prix interculturel Salut l'étranger a distingué 73 associations ou personnes.

Plusieurs d'entre elles étaient présentes à l'occasion de la cérémonie.

En 30 éditions, 639 dossiers de candidature ont été déposés, rappelle Grégory Jaquet, chef du Service cantonal de la cohésion multiculturelle.

« Trente ans plus tard, les défis demeurent », souligne-t-il. « Nous avons encore beaucoup, beaucoup de travail. »

La conseillère d'Etat Florence Nater va elle aussi dans le même sens.

« Nous assistons à une montée de la xénophobie et des nationalismes », explique-t-elle.

« La Suisse n'y échappe pas. Aujourd'hui, nous ne disons pas toujours chaleureusement 'salut l'étranger'. » **DAD**